Droit : Des cursus “migrations” ouvrent dans les universités. “40% de l’activité du droit administratif concerne les étrangers”

13/12/2020 à 13h32



La complexité du droit des étrangers et le nombre croissant de contentieux devant les tribunaux suscitent le développement de formations spécialisées, destinées aux juristes et aux associations.

Le droit des étrangers se complexifie et le nombre de contentieux explose. Pour former des professionnels, avocats, magistrats, bénévoles associatifs ou agents de collectivités, des formations sur les questions migratoires voient le jour dans les universités. À la rentrée 2020, un diplôme universitaire (DU) Droit de l’asile a ainsi été ouvert à l’université Paris 2 Panthéon Assas, ainsi qu’un parcours *« migrations studies »* en master à l’École normale supérieure de Lyon.

Le poids du droit européen est de plus en plus important, il y a des réformes tous les deux ans, en moyenne, sur le droit

des étrangers. Donc, il y a une expertise juridique à avoir dans le domaine , explique à l'AFP Julian Fernandez, initiateur du DU de Paris 2.

40 % de l'activité des tribunaux administratifs

Dans les grandes universités du monde entier, il y a des migrations studies, des profs de droit de l'immigration. On avait clairement un retard sur ça » , assure Serge Slama, professeur de droit public.

(…) Ouest-France